

# LA LETTRE ÉCO

N°260- Samedi 2 décembre 2017

## LE COIN DES ÉPARGNANTS

- Le tableau économique et financier de la semaine
- Reconduction de l'accord de l'OPEP
- Novembre, vérité de l'autre côté de l'Atlantique, erreur de ce côté ?
- Pierre qui roule amasse toujours...

## C'EST DÉJÀ HIER

- Des prix électriques
- Ayez confiance !
- Petite pause pour la consommation
- Net rebond de la production industrielle française
- La décrue du chômage se poursuit

## LE COIN DE LA CONJONCTURE

- L'OCDE mesure son enthousiasme
- Le sport, un marché porteur

## LE COIN DES TENDANCES

- Les nouveaux chemins de la philanthropie
- Des jeunes en quête de reconnaissance

## LE COIN DU GRAPHIQUE

- L'endettement des ménages français

## LE COIN DE L'AGENDA ECONOMIQUE ET FINANCIER

## LE COIN DES STATISTIQUES

**LE COIN DES ÉPARGNANTS**
**LE TABLEAU ECONOMIQUE ET FINANCIER DE LA SEMAINE**

	<b>Résultats 1<sup>er</sup> décembre 2017</b>	<b>Évolution sur 5 jours</b>	<b>Résultats 31 déc. 2016</b>
<b>CAC 40</b>	5 316,89	-1,26 %	4 862,31
<b>Dow Jones</b>	24 231,59	+2,86 %	19 762,60
<b>Nasdaq</b>	6 847,59	-0,60 %	5 383,12
<b>Dax Allemand</b>	12 861,49	-1,52 %	11 481,06
<b>Footsie</b>	7 300,49	-1,47 %	7 142,83
<b>Euro Stoxx 50</b>	3 527,55	-1,50 %	3 290,52
<b>Nikkei 225</b>	22 819,03	+1,19 %	19 114,37
<b>Taux de l'OAT France à 10 ans (20 heures)</b>	0,617 %	-0,076 pt	0,687 %
<b>Taux du Bund allemand à 10 ans (18 heures)</b>	0,308 %	-0,054 pt	0,208 %
<b>Taux du Trésor US à 10 ans (18 heures)</b>	2,358 %	+0,018 pt	2,454 %
<b>Cours de l'euro / dollars (18 heures)</b>	1,1905	-0,21 %	1,0540
<b>Cours de l'once d'or en dollars (18 heures)</b>	1 284,070	-0,31 %	1 154,570
<b>Cours du baril de pétrole Brent en dollars (18 heures)</b>	63,830	+0,17 %	56,620

**Reconduction de l'accord de l'OPEP**

Sans surprise, l'accord de réduction de 1,8 million de barils jour en 2016 a été reconduit par l'OPEP lors de la réunion du 30 novembre à Vienne. Tous ses membres se sont mis rapidement d'accord pour le proroger de 9 mois, soit jusqu'à la fin de l'année 2018. L'objectif affiché est de ramener les stocks de pétrole à leur niveau d'avant la chute des cours. Par ailleurs, le ministre saoudien de l'énergie Khaled al-Faleh a répété que la régulation de l'offre pourrait « durer tant que les investissements ne seront pas repartis à la hausse ». Par ailleurs, les représentants du Cartel ont annoncé que la fin de la régulation s'effectuera de manière progressive.

Des négociations sont en cours avec les pays non-OPEP afin qu'ils continuent de participer à l'accord. La contribution de la Russie à la régulation de l'offre est jugée cruciale.

### **Novembre, vérité de l'autre côté de l'Atlantique, erreur de ce côté ?**

Les grands marchés actions ont gagné entre 10 et 22 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier à l'exception de la place de Londres. Sauf, surprise de dernière minute, le cru 2017 figurera parmi les meilleurs de ces vingt dernières années.

RESULTATS DU MOIS DE NOVEMBRE	RESULTATS
<b>CAC au 30 novembre</b>	<b>5 372,79</b>
Évolution en novembre	-2,21 %
Évolution depuis le 1 <sup>er</sup> janvier	+10,50 %
<b>DAXX au 30 novembre</b>	<b>13 023,98</b>
Évolution en novembre	-1,46 %
Évolution depuis le 1 <sup>er</sup> janvier	+13,44 %
<b>Footsie au 30 novembre</b>	<b>7 326,67</b>
Évolution en novembre	-1,22 %
Évolution depuis le 1 <sup>er</sup> janvier	+2,57 %
<b>Euro Stoxx au 30 novembre</b>	<b>3 569,93</b>
Évolution en novembre	+2,20 %
Évolution depuis le 1 <sup>er</sup> janvier	+11,65 %
<b>Dow Jones au 30 novembre</b>	<b>24 272,35</b>
Évolution en novembre	+3,58 %
Évolution depuis le 1 <sup>er</sup> janvier	+ 22,82 %
<b>Nasdaq au 30 novembre</b>	<b>6 873,97</b>
Évolution en novembre	+2,58%
Évolution depuis le 1 <sup>er</sup> janvier	+27,70 %
<b>Nikkei au 30 novembre</b>	<b>22 724,96</b>
Évolution en novembre	+3,26 %
Évolution depuis le 1 <sup>er</sup> janvier	+18,09 %
<b>Parité au 30 novembre</b>	<b>1,1894</b>
Évolution en novembre	+2,46 %
Évolution depuis le 1 <sup>er</sup> janvier	+13,17 %
<b>Once d'or au 30 novembre</b>	<b>1 273,969</b>
Évolution en novembre	+0,04 %
Évolution depuis le 1 <sup>er</sup> janvier	+10,58 %
<b>Pétrole de Brent au 30 novembre</b>	<b>62,4201</b>
Évolution en novembre	+2,97 %
Évolution depuis le 1 <sup>er</sup> janvier	+9,80 %

Si tous les indicateurs économiques sont restés bien orientés durant le mois de novembre, les indices boursiers européens ont marqué le pas. Cette pause fait suite à une période de forte hausse incitant d'autant plus à la prise de bénéfices que la fin de l'année se rapproche. Elle traduit également le maintien d'un haut niveau d'aversion aux risques au moment où certains se mettent à douter de la pérennité du cycle de croissance. En revanche, pour le moment, les marchés américains restent assez insensibles aux différentes incertitudes comme celles liées à l'adoption de la

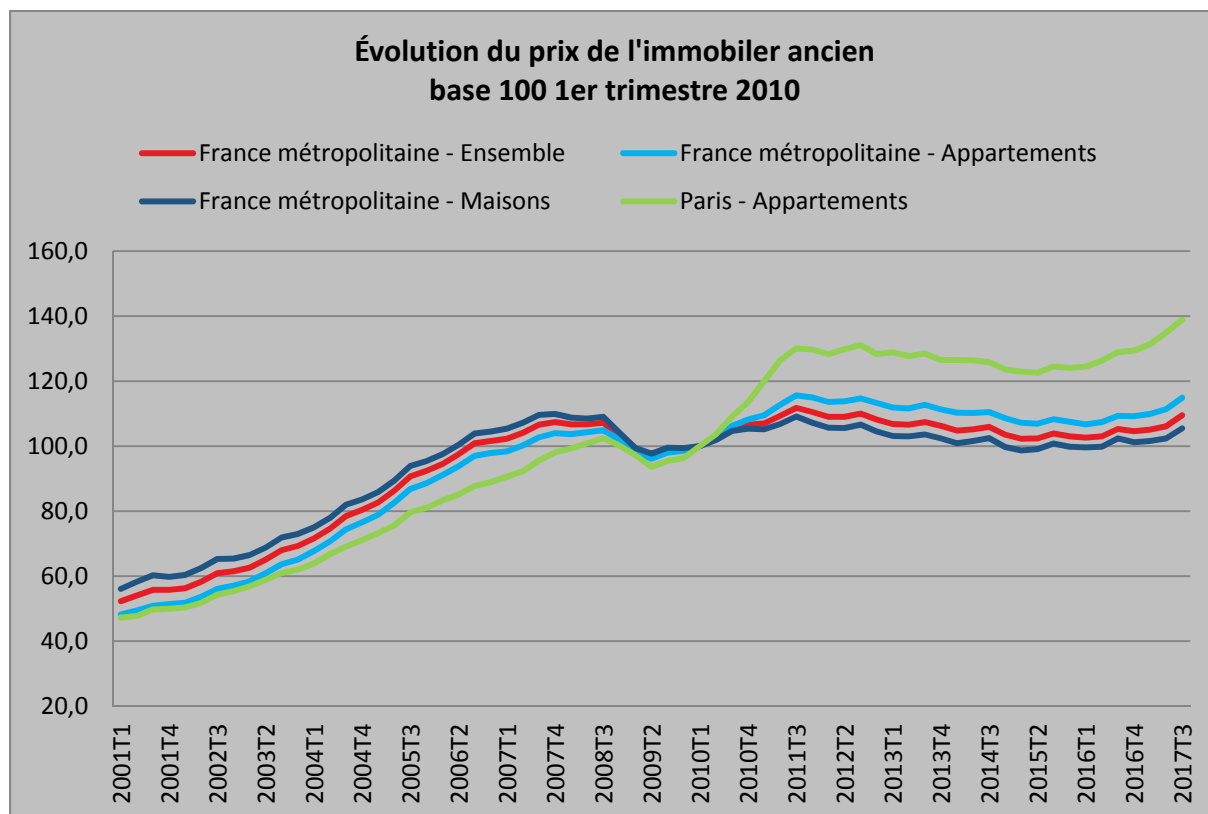
réforme fiscale, à la montée de l'endettement des entreprises ou aux gesticulations nord-coréennes. L'indice S&P 500 de New-York a, en effet, signé un treizième mois de hausse consécutifs en tenant compte des dividendes, ce qui constitue une première dans l'histoire de l'indice. Il faut remonter aux années 1935-1936 et 1949-1950 pour retrouver les deux précédentes meilleures séries qui comptabilisaient douze mois de progression. Au cours de ce mois de novembre, le Dow Jones a également atteint de nouveaux sommets en franchissant la barre des 24 000 points, son cinquième seuil de 1 000 points de l'année. Les bons résultats économiques américains rassurent pour le moment les investisseurs. Durant le mois de novembre, les taux d'intérêt ont été plutôt orientés à la baisse. De son côté, le pétrole a réussi à franchir à nouveau la barre des 60 dollars, ce qui ne lui était pas arrivé depuis deux ans.

### **Pierre qui roule amasse toujours...**

L'immobilier n'arrête pas de battre des records. Ainsi, au troisième trimestre, la hausse des prix des logements anciens s'est élevée à 1,6 % par rapport au trimestre précédent (données provisoires corrigées des variations saisonnières), après +0,7 % au cours du 2<sup>e</sup> trimestre (la hausse est plus importante pour les appartements, +1,9 % que pour les maisons, +1,4 %).

Sur un an, la hausse des prix est proche de 4 % (+3,9 %) par rapport au troisième trimestre 2016, après +3,1 % le trimestre précédent. Cette hausse est principalement tirée par les prix des appartements qui augmentent de 5,1 % en un an, contre 3,1 % pour les maisons. Pour l'Île de France, l'augmentation atteint +4,8 %, après +3,9 % au deuxième trimestre et +3,4 % début 2017. Cette accélération est même de près de 6 % pour les appartements. Pour le seul département de Paris, la hausse est de près de 8 % (7,8 % en un an). La progression des prix en province est moins marquée, +3,6 % sur un an. Comme en région francilienne, la hausse est plus importante pour les appartements (+4,5 %) que pour les maisons (+3,1 %).

L'immobilier bénéficie toujours du contexte de faibles taux d'intérêt et de la baisse du rendement des produits d'épargne. Les annonces fiscales du gouvernement avec notamment le maintien d'un impôt sur la fortune immobilière n'ont pas eu, pour le moment, d'incidences sur le comportement des ménages.



Sources : Insee, Notaires d'Île-de-France - Base Bien, Notaires de France – Perval

## C'EST DÉJÀ HIER

### Des prix électriques

La libéralisation des marchés de l'électricité et du gaz ne se traduit pas encore par de réelles baisses de tarifs pour les particuliers. Le poids des opérateurs historiques et le renchérissement des coûts de production expliquent cette situation. Le recours croissant aux énergies renouvelables et l'augmentation du prix du kilowatt d'origine nucléaire pèsent notamment sur les prix. Par ailleurs, l'électricité dépend de l'évolution des cours du pétrole et du charbon.

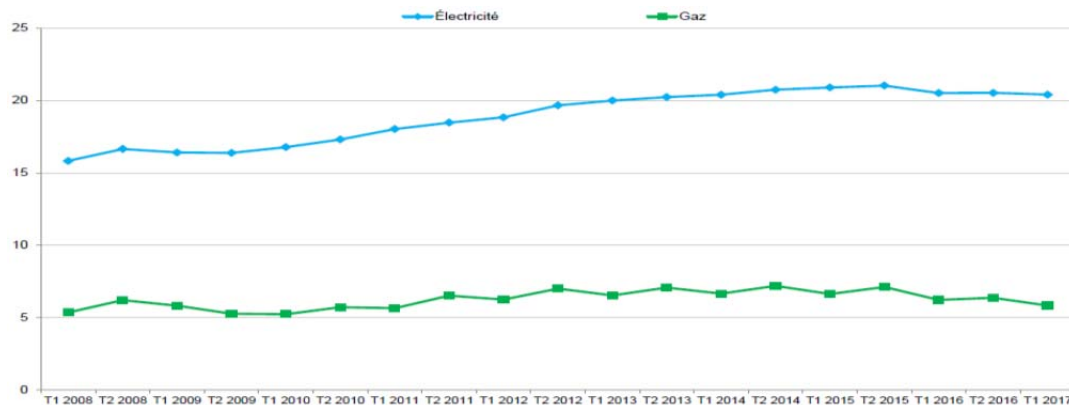
Au sein de la zone euro, le prix de l'électricité a augmenté de 0,5 % du 1<sup>er</sup> semestre 2016 au 1<sup>er</sup> semestre 2017. En moyenne, les taxes représentent 40 % des prix pratiqués. Dans l'Union européenne, le prix de l'électricité facturée aux ménages s'établissait, en moyenne, selon Eurostat, à 20,4 euros les 100 kWh à la fin du premier semestre 2017. Toujours en moyenne dans l'UE, les taxes et redevances représentaient plus du tiers (37 %) du prix de l'électricité à usage domestique. Parmi les États membres de l'Union, le prix de l'électricité à usage domestique était compris, au premier semestre 2017, entre moins de 10 euros les 100 kWh en Bulgarie et plus de 30 euros les 100 kWh au Danemark et en Allemagne. En France, le prix de 100 kWh était à la fin du 1<sup>er</sup> semestre de 16,9 euros en hausse sur un an de 0,3 %. La proportion de taxes est dans notre pays de 36 %.

De son côté, le prix du gaz facturé aux ménages s'élève à 5,8 euros les 100 kWh, en baisse de 4,4 % sur un an. Parmi les États membres de l'UE, le prix du gaz à usage



domestique s'échelonnait au premier semestre 2017 entre moins de 3,5 euros les 100 kWh en Roumanie et en Bulgarie et un peu plus de 8 euros les 100 kWh au Danemark et 12 euros les 100 kWh en Suède. Pour la France, le prix du gaz était de 6,4 euros en baisse de 1,7 % sur un an.

### Évolution du prix du gaz en euros au sein de l'Union européenne

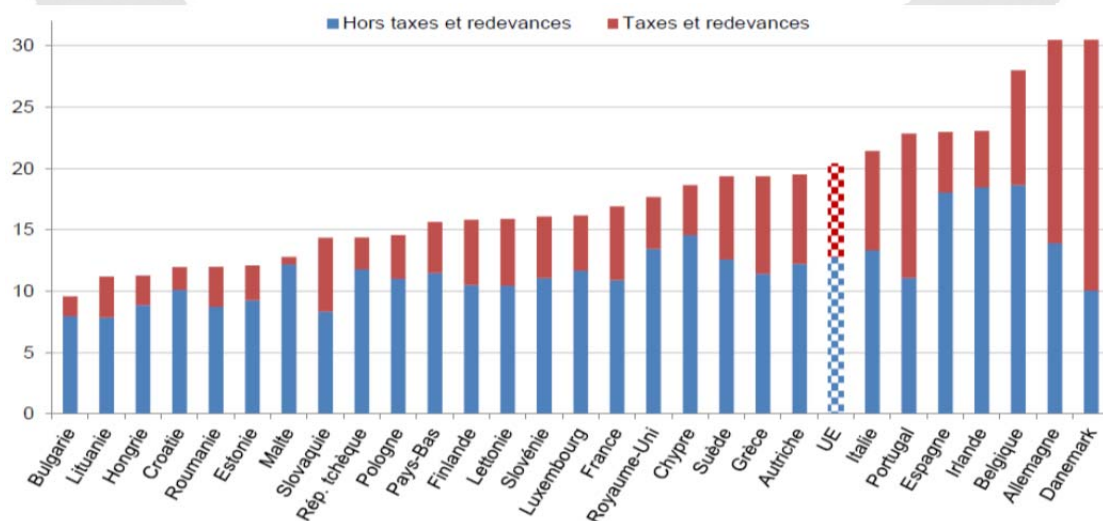


Source : Eurostat

Exprimé en euros, le prix moyen le plus bas de l'électricité à usage domestique a donc été relevé au premier semestre 2017 en Bulgarie (9,6 euros les 100 kWh), en Lituanie (11,2 euros) ainsi qu'en Hongrie (11,3 euros), et le plus élevé au Danemark et en Allemagne (30,5 euros chacun).

Quand les prix sont exprimés en standards de pouvoir d'achat (SPA) – monnaie de référence commune artificielle qui élimine les différences de niveaux de prix entre les pays – par rapport au coût des autres biens et services, le prix de l'électricité à usage domestique était le plus faible en Finlande, au Luxembourg ainsi qu'aux Pays-Bas, et le plus élevé en Allemagne, au Portugal et en Pologne (25,9).

### Prix moyen de l'électricité à usage domestique pour 100 kWh (au premier semestre 2017 en euros, toutes taxes et redevances comprises – source Eurostat)



## Ayez confiance !

Après une période de correction à la baisse faisant suite à une période de forte hausse provoquée par le cycle électoral, la confiance des ménages progresse à nouveau au mois de novembre. Après quatre mois consécutifs de baisse, l'indicateur établi par l'INSEE gagne 2 points et atteint 102. Il repasse ainsi au-dessus de sa moyenne de longue période (100).

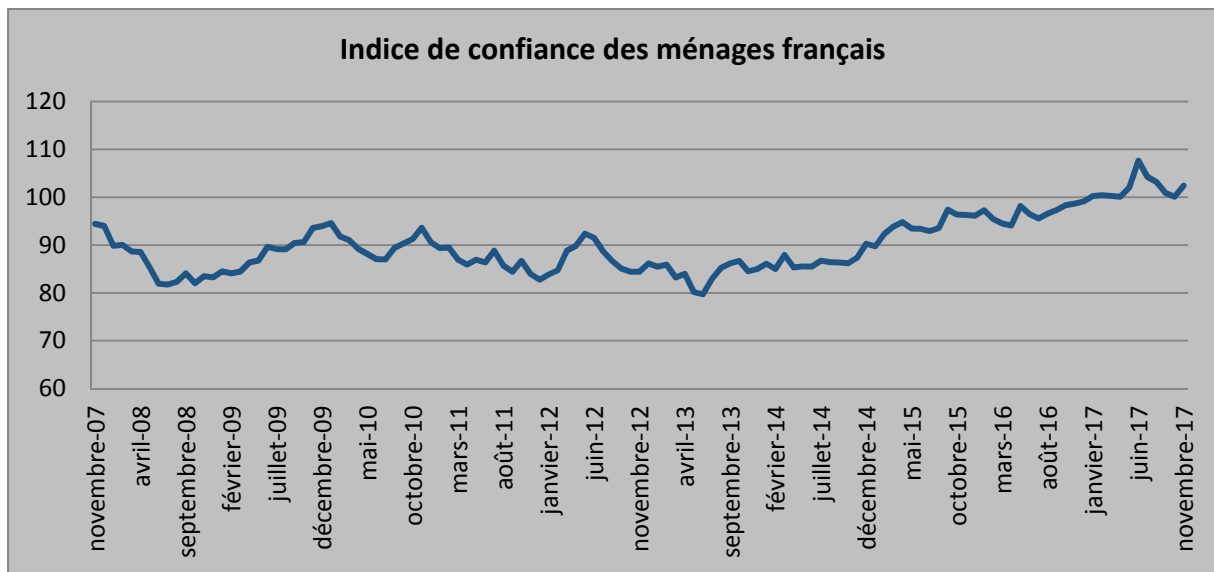
Le mois dernier, les ménages se sont montrés plus optimistes sur leur situation financière future. Le solde correspondant a gagné 5 points et retrouve son niveau de septembre. Il se situe cependant toujours en-deçà de sa moyenne de long terme. La proportion de ménages estimant qu'il est opportun de faire des achats importants augmente en novembre (+2 points).

Par ailleurs, le solde d'opinion des ménages sur leur capacité d'épargne future a augmenté de 7 points. Le solde d'opinion sur leur capacité d'épargne actuelle a progressé également (+2 points). Les deux soldes s'éloignent ainsi de leur moyenne de long terme.

La part des ménages estimant qu'il est opportun d'épargner augmente fortement en novembre : +8 points après -8 points en octobre. Le solde correspondant retrouve donc son niveau de septembre, mais inférieur à sa moyenne de longue période.

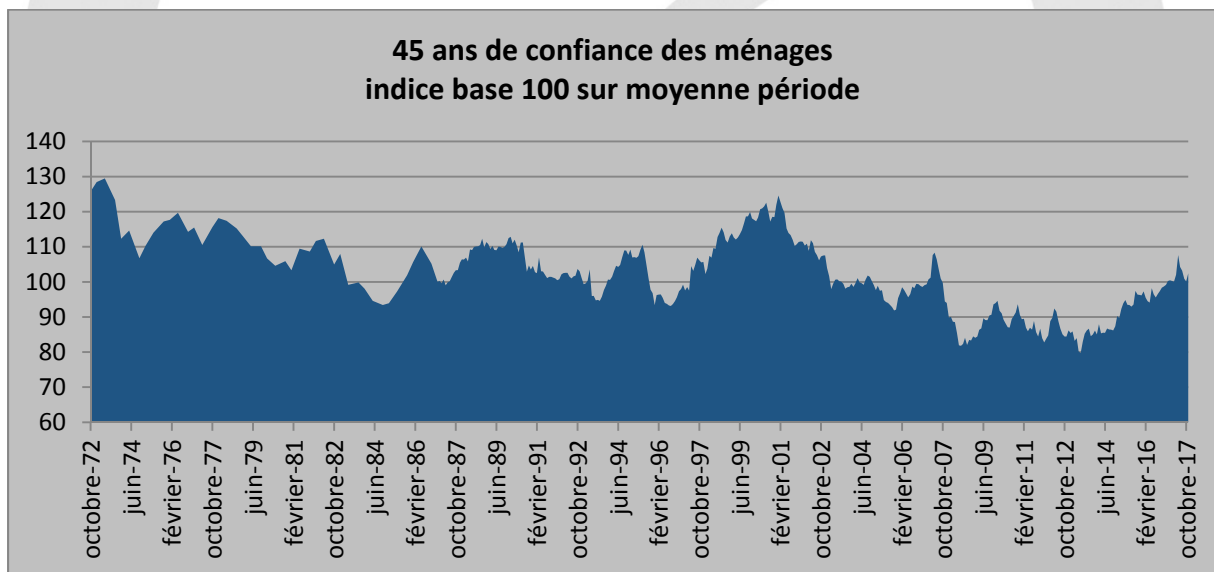
Toujours en novembre, l'opinion des ménages sur le niveau de vie futur en France est en progrès de 4 points. Les craintes des ménages sur l'évolution du chômage diminuent nettement ; le solde correspondant perd 7 points (après -2 points en octobre). Depuis septembre 2016, il se maintient au-dessous de sa moyenne de longue période. Enfin, les ménages sont moins nombreux qu'en octobre à estimer que les prix augmenteront au cours des douze prochains mois. Les ménages sont en revanche plus nombreux qu'en octobre à estimer que les prix ont augmenté au cours des douze derniers mois.

Ce rebond de la confiance des ménages est de bon augure pour la consommation de la fin d'année. L'arrivée des fêtes devrait conforter ce mouvement qui est porté par un contexte économique favorable.



Source : INSEE

L'indicateur de confiance des ménages est un indicateur assez fin de l'évolution de la croissance économique du fait du poids de la consommation au sein du PIB. Sur les 45 dernières années, l'évolution de l'indicateur de l'INSEE est en phase avec les taux de croissance.



Source : INSEE

### Petite pause pour la consommation

Si le moral des ménages se situe à des niveaux élevés, cela n'empêche pas les dépenses de consommation de fluctuer d'un mois sur l'autre comme pour le nombre de demandeurs d'emploi. Cette évolution en dents de scie est liée, en partie, aux variations enregistrées en matière d'achats de produits énergétiques. Pour mesurer la tendance, une analyse sur une base trimestrielle voire annuelle est conseillée.



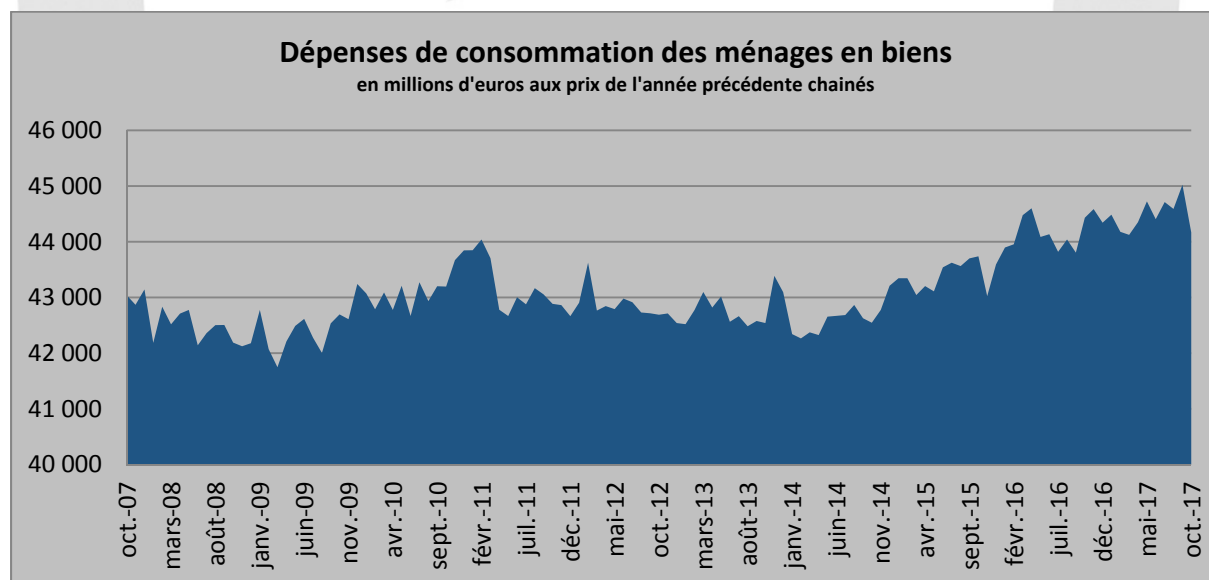
Ainsi, après avoir connu une hausse de 1 % en septembre, les dépenses de consommation des ménages se sont contractées de 1,9 % en octobre notamment en raison de l'énergie et des biens fabriqués.

En octobre 2017, la consommation d'énergie a fortement diminué (-6,1 % après +3,3 % en septembre). D'une part, les dépenses en gaz et électricité se contractent en raison de températures moyennes supérieures aux normales de saison. D'autre part, la consommation de produits raffinés, en particulier d'essence et de gazole, chute après une hausse marquée en septembre (-8,0 % après +5,3 %).

En octobre 2017, les achats de biens fabriqués se replient (-1,7 %), après trois mois de hausse. En particulier, les dépenses en équipement du logement et en habillement se réduisent nettement.

En octobre, la consommation de biens durables se replie (-1,1 %) après cinq mois consécutifs en légère hausse. Les dépenses en équipement du logement reculent nettement (-3,0 % après +1,4 %), notamment celles en matériel audiovisuel, malgré un rebond des achats en équipements de communication (smartphones).

En outre, les achats en matériels de transport diminuent de nouveau (-0,3 % après -0,2 %). En particulier, les achats de camping-cars et de caravanes marquent le pas. En octobre, les dépenses en habillement et textile diminuent vivement (-5,2 %), après trois mois de hausse. En particulier, les achats de chaussures se contractent nettement. En octobre, les dépenses en « autres biens fabriqués » sont presque inchangées (-0,1 % après -0,3 % en septembre). La consommation de produits d'hygiène et d'articles de parfumerie recule de nouveau.



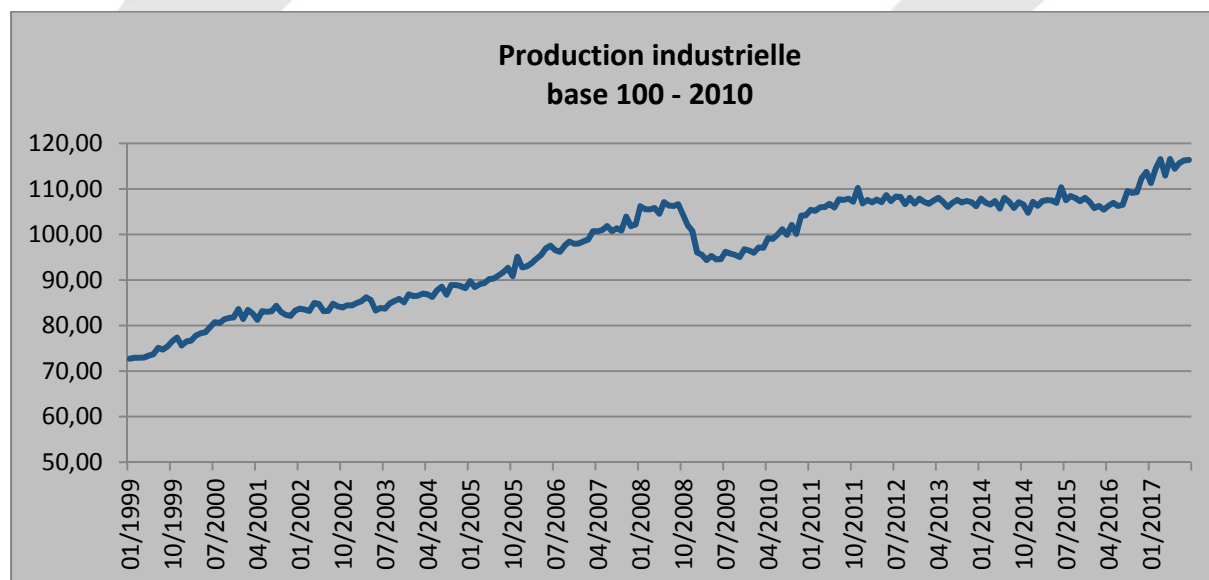
Source INSEE

En cette fin d'année 2017, la consommation des ménages se situe à un haut niveau. La baisse de l'inflation et le climat de confiance permettent d'espérer une progression des dépenses de consommation en fin d'année.

### Net rebond de la production industrielle française

Si la consommation, au mois d'octobre, a été décevante, tel n'a pas été le cas, en septembre, pour la production industrielle. Après cinq années de stagnation, la production industrielle a, depuis le 2<sup>e</sup> trimestre 2016, renoué avec la croissance.

Le chiffre d'affaires est en nette hausse par rapport aux trois mêmes mois de l'année précédente dans l'industrie manufacturière (+6,3 %). Cette croissance est également marquée dans l'ensemble de l'industrie (+7,1 %), du fait de la forte hausse des industries extractives, énergie, eau, déchets et dépollution (+11,2 %). Sur cette période, le chiffre d'affaires augmente nettement dans tous les grands secteurs de l'industrie manufacturière. Le chiffre d'affaires des matériels de transport croît de 8,3 %, des industries agroalimentaires de 4,2 %, des biens d'équipement de 6,2 % et celui de la cokéfaction et raffinage de +10,7 %.

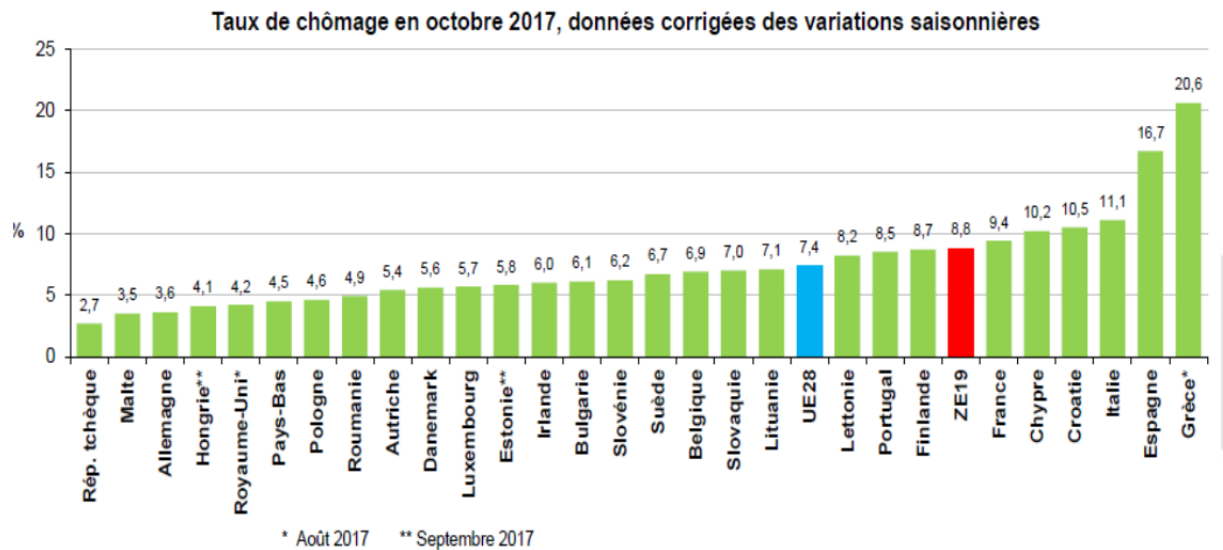


Source : INSEE

### La décrue du chômage se poursuit

Dans la zone euro, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi, selon Eurostat, à 8,8 % en octobre 2017, en baisse d'un point par rapport au résultat du mois d'octobre 2016 (9,8 %).

Le taux du mois d'octobre est le plus faible enregistré dans la zone euro depuis janvier 2009. Pour l'ensemble de l'Union européenne, le taux de chômage s'est établi à 7,4% en octobre. En octobre 2016, il s'élevait à 8,3%. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans l'UE28 depuis novembre 2008. En octobre 2017, le taux de chômage aux États-Unis s'est établi à 4,1 %, contre 4,8 % en octobre 2016.



Source : Eurostat

Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en République tchèque (2,7 %), à Malte (3,5 %) ainsi qu'en Allemagne (3,6 %). La Grèce demeure le pays avec le plus fort taux de chômage (20,6 % en août 2017) suivie par l'Espagne (16,7 %).

Sur un an, le taux de chômage a baissé dans tous les États membres dont les données sont comparables dans le temps, sauf en Finlande où il est resté stable. Les baisses les plus marquées ont été observées à Chypre (de 13,1 % à 10,2 %) et en Grèce (de 23,4 % à 20,6 % entre août 2016 et août 2017). Le taux de chômage de la France est passé de 10 à 9,4 % en un an. Il est en baisse de 0,1 point de septembre à octobre. Néanmoins, le chômage français est toujours au-dessus de la moyenne de la zone euro et figure parmi les six plus importants de l'Union européenne. Sa décrue apparaît plus lente que pour la plupart des autres pays européens.

En Europe, le point noir reste le chômage des jeunes qui s'élevait, au mois d'octobre, au sein de la zone euro à 18,6 %. Ce taux atteint 22,0 % en France et 10,2 % en Allemagne. En Espagne, il dépasse 38 % et en Grèce les 40 %.

## LE COIN DE LA CONJONCTURE

### L'OCDE mesure son enthousiasme

L'OCDE qui a publié ses « prévisions d'automne » le 28 novembre dernier, prévoit une accélération de la croissance en 2017 à 3,6 % contre 3,1 % en 2016. Pour 2018 et 2019, l'organisation internationale a retenu respectivement comme taux de croissance 3,7 % et 3,6 %. Elle estime que l'économie mondiale n'a pas les moyens de maintenir un taux élevé de croissance compte tenu de la faiblesse de l'investissement et des gains de productivité.

## Accélération de la croissance presque partout

Aux États-Unis, la croissance devrait atteindre 2,2 % en 2017 puis 2,5 % en 2018 avant de baisser à 2,1 % en 2019. Pour la zone euro, la croissance devrait s'élever à 2,4 % en 2017 et 2,1 % en 2018. Par rapport aux précédentes prévisions, l'OCDE a réalisé une révision à la hausse pour tenir compte de l'amélioration de la conjoncture au sein des grands pays de la zone comme en Allemagne et en France. Pour 2019, une décélération est attendue à 1,9 %. L'Allemagne devrait enregistrer cette année un fort taux de croissance, soit 2,5 %. Pour 2018 et 2019, le taux de croissance serait respectivement de 2,3 % et 1,9 %. La France arriverait à obtenir en 2017 et 2018 un taux de 1,8 %. Pour 2019, le taux se tasserait légèrement à 1,9 %. L'Italie se situerait juste derrière avec des taux de croissance de 1,6 %, 1,5 % et 1,3 % pour les trois années mentionnées ci-dessus. L'accélération européenne est imputable à une amélioration du marché de l'emploi, au maintien d'une politique monétaire accommodante et à une hausse tant de la consommation que de l'investissement.

Pour l'OCDE, l'activité au Royaume-Uni devrait poursuivre son ralentissement en raison des incertitudes entourant l'issue des négociations sur le Brexit. La consommation serait pénalisée par la hausse de l'inflation qui pèse sur le pouvoir d'achat des ménages. Dans ce contexte, la croissance de l'économie britannique devrait atteindre 1,5 % cette année, 1,2 % en 2018 et 1,1 % en 2019. Au Japon, il est prévu que la croissance se situe à 1,5 % en 2017 et reste proche de 1 % en 2018 et 2019 sous l'effet de la reprise de l'assainissement budgétaire et de l'accélération du déclin de la population en âge de travailler.

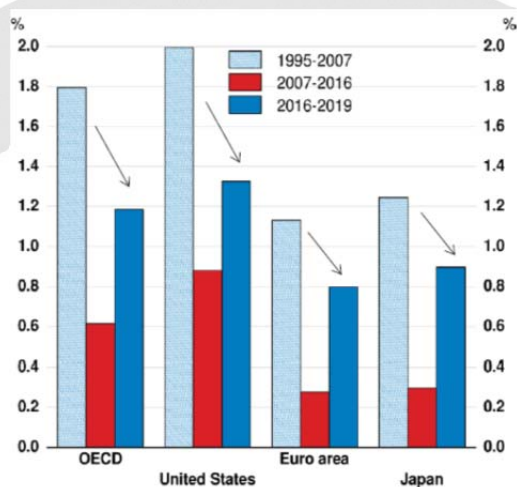
Pour les pays émergents, l'OCDE considère que la croissance devrait s'accroître grâce au rebond des investissements dans les infrastructures en Chine et au relèvement des prix des matières premières. Cette croissance devrait néanmoins être freinée par le ralentissement des efforts de réforme et par l'existence de vulnérabilités financières liées au niveau élevé de l'endettement. Ainsi, en Chine, la croissance devrait atteindre 6,8 % en 2017 et se modérer quelque peu pour s'établir à 6,6 % en 2018 et 6,4 % en 2019. De son côté, l'Inde devrait bénéficier d'une croissance de 6,7 % en 2017, de 7 % en 2018 et de 7,4 % en 2019. L'activité s'accélérerait dans ce pays en raison de la reprise de l'investissement. La Russie confirme sa sortie de récession. L'économie devrait croître au rythme de 1,9 % en 2017 et 2018 puis de 1,5 % en 2019. Le Brésil devrait lui aussi sortir de la récession et enregistrer une croissance ressortant à 0,7 % en 2017, 1,9 % en 2018 et 2,3 % en 2019.

## Une croissance fragile ?

L'OCDE met l'accent sur la fragilité de la croissance de l'économie mondiale. L'organisation tire un double signal d'alerte : le premier concerne la faiblesse des gains de productivités et le second, le niveau élevé de l'endettement public comme privé. Par ailleurs, elle met en garde les pays membres contre les risques du protectionnisme.

Les gains de productivité sont en recul au sein de toutes les zones économiques. Pour le moment, le rebond par rapport à la période de crise est faible. Il est inférieur à ce qui a été constaté lors des précédents épisodes de récession. Comme le souligne l'économiste Patrick Artus, l'Europe éprouve des difficultés depuis plus d'une dizaine d'années à rattraper le retard sur les États-Unis. Malgré la diffusion rapide des techniques de l'information et de la communication, la convergence des taux de productivité semble se ralentir. Le digital génère pour le moment un développement assez inégal tant au sein des pays qu'entre eux (polarisation de l'emploi).

### Taux de croissance de la productivité du facteur travail

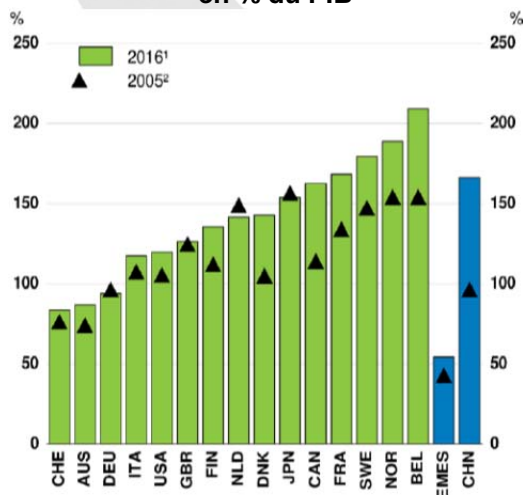


Source : OCDE

### La menace des dettes

Après le FMI, l'OCDE met en garde les États contre les risques liés à la croissance de l'endettement privé que ce soit au sein des pays avancés ou des pays émergents. La part non contrôlée d'une partie de cette dette (shadow banking) est une source d'inquiétude pour les économistes de l'organisation internationale.

#### Dette des entreprises en % du PIB



#### Dette des ménages en % du revenu disponible brut



Source : OCDE - Emes : pays émergents



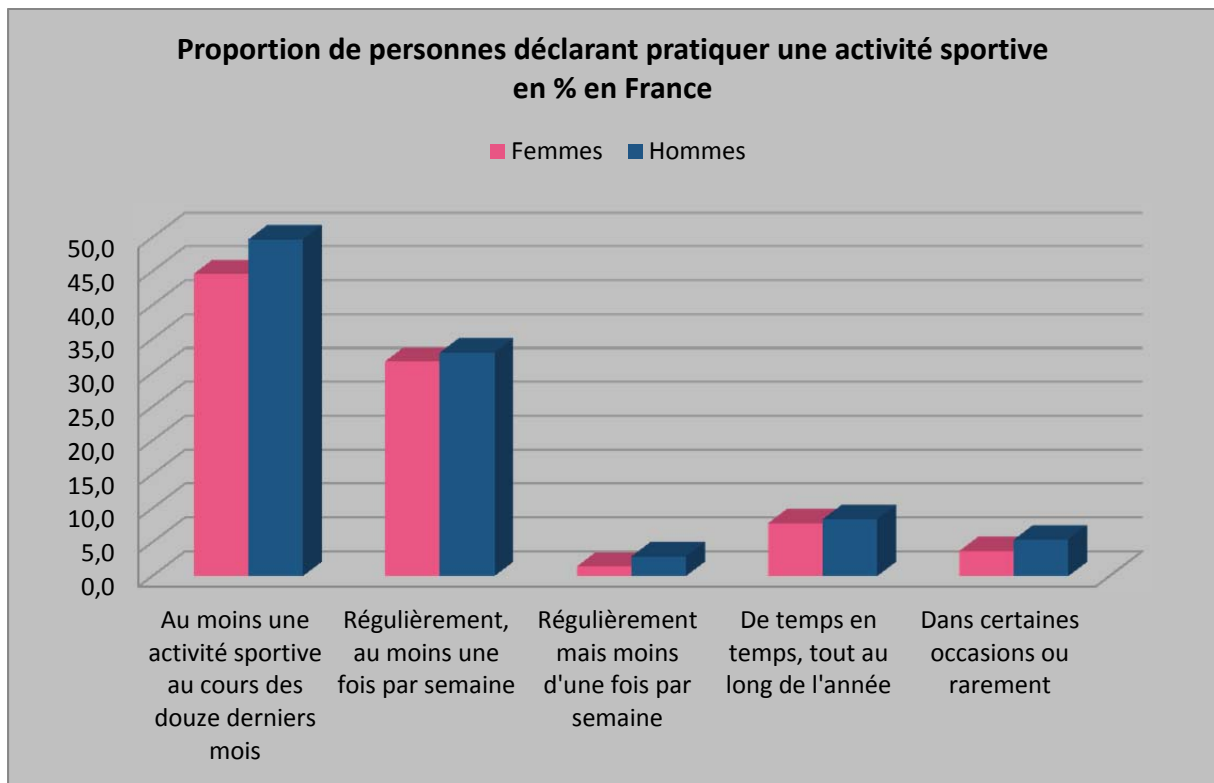
## Le sport, un marché porteur

La France organisera la coupe du Monde de Rugby en 2023 et les Jeux Olympiques en 2024. Le sport est aujourd'hui un des éléments clefs du rayonnement d'un pays à l'échelle internationale- et une source d'activités économiques incontournable au fil des années. Ainsi, le chiffre d'affaire de ce secteur en France en 2015 représentait environ 37 milliards d'euros, soit près de 2 % du produit intérieur brut (PIB) national. Un chiffre qui comprend à la fois les biens liés au sport, la gestion des infrastructures sportives et les services associés, comme les sponsors ou la billetterie. Le marché de la distribution d'articles de sport génère un chiffre d'affaires de plus de 10 milliards d'euros selon une étude de la Fédération professionnelle des entreprises du sport et des loisirs (FPS). Les ventes d'équipements de sport (ballons, raquettes, etc.) représentent plus d'un tiers du marché des articles de sport, devant le textile (29 %), les chaussures (22 %) et les cycles (15 %).

Ce secteur bénéficie tout à la fois d'un engouement croissant pour les activités sportives et de l'effet de mode. Les vêtements de sport sont de plus en plus souvent achetés pour un usage extra-sportif. Les chaussures sont le meilleur symbole de cette évolution. En deux mois seulement, le PSG a vendu plus de 50 000 maillots floqués du nom de Neymar au prix de 140 euros l'unité.

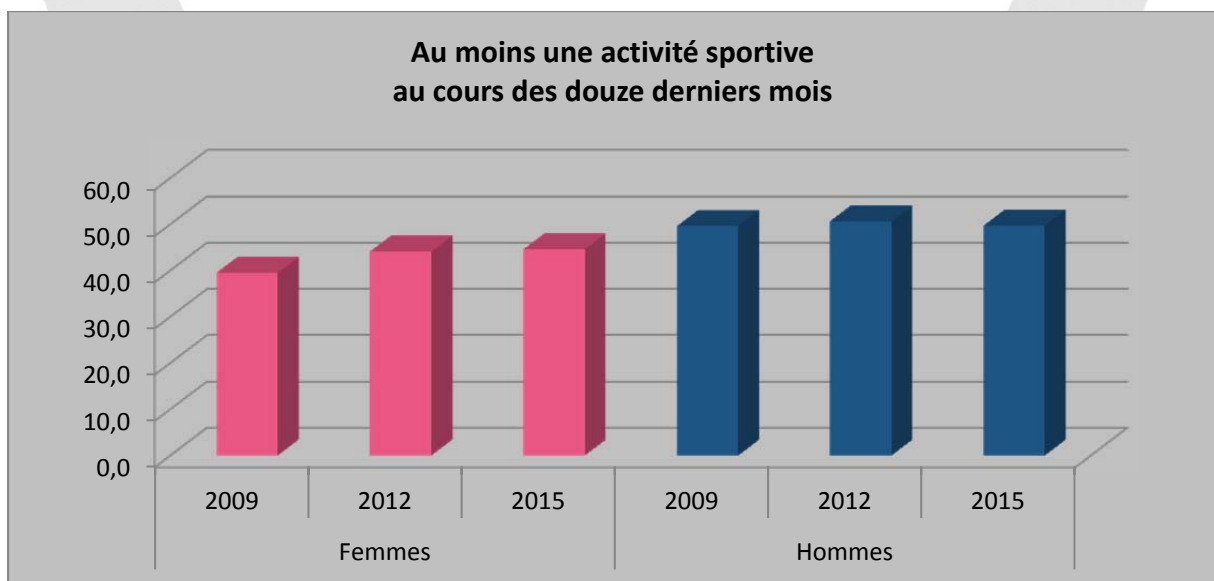
Au-delà des strass et des paillettes des vedettes qui en sont les symboles médiatiques, ce secteur repose surtout sur les sportifs amateurs. En effet, au-delà du phénomène de mode et de médiatisation de certains sports, ce secteur d'activité peut compter sur la pratique d'activités physique d'une grande partie de la population. En effet, en 2015, 45 % des femmes et 50 % des hommes de 16 ans ou plus ont déclaré avoir pratiqué une activité physique ou sportive au cours des douze derniers mois. Un tiers des femmes comme des hommes indiquent pratiquer une activité physique ou sportive au moins une fois par semaine.





Source : INSEE

Entre 2009 et 2015, la part de pratiquants est passée de 40 % à 45 % chez les femmes mais est demeurée stable chez les hommes. Les écarts entre femmes et hommes restent élevés parmi les plus jeunes : 50 % des femmes de 16 à 24 ans ont pratiqué au moins une activité physique ou sportive dans l'année, contre 63 % des hommes de cette classe d'âge. Le manque de temps ou la faible médiatisation du sport féminin peuvent expliquer la moindre pratique physique ou sportive des jeunes femmes.



Source : INSEE

Les femmes vivant en couple et ayant un ou plusieurs enfants ont moins d'activités sportives que les hommes (écart de 8 points). Les écarts entre femmes et hommes sont ainsi particulièrement marqués parmi les plus jeunes : 50 % des femmes âgées de 16 à 24 ans déclarent avoir pratiqué au moins une activité physique ou sportive dans l'année et 33 %, régulièrement chaque semaine, contre respectivement 63 % et 45 % des hommes de cette classe d'âge. 48 % des femmes âgées de 50 à 64 ans pratiquent au moins une fois dans l'année contre 46 % des hommes du même âge. Pour la pratique hebdomadaire, elles sont également plus nombreuses (36 % contre 30 %).

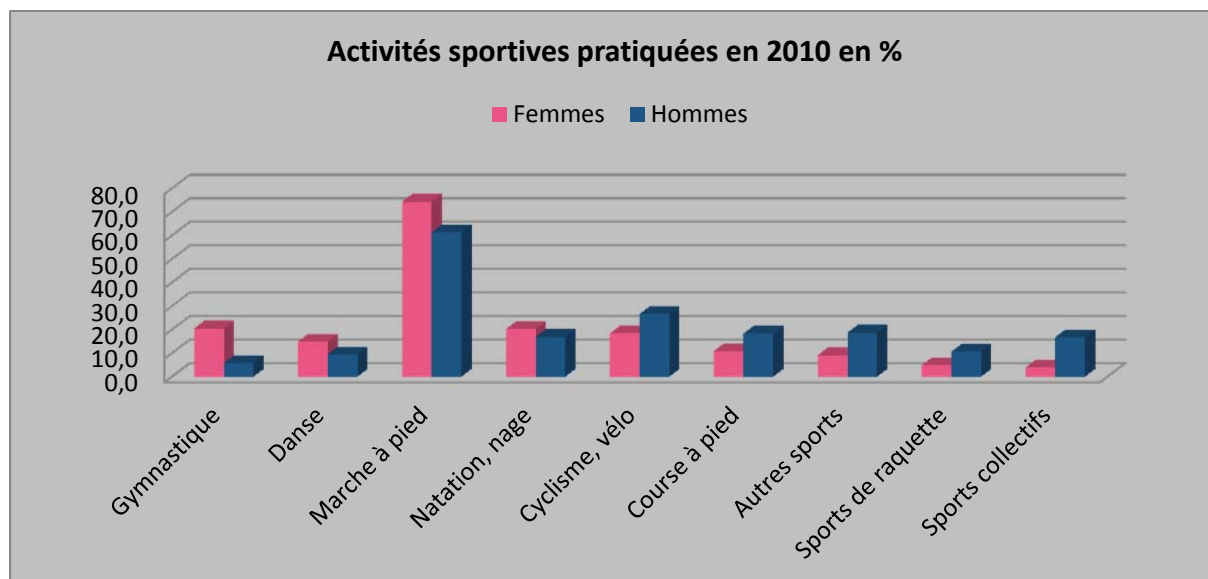
### **Le sport de plus en plus pratiqué chez les femmes**

La part de femmes pratiquant une activité physique ou sportive a crû de 5 points entre 2009 et 2015, passant de 40 % à 45 % ; chez les hommes, cette proportion est restée stable sur la période, autour de 50 %. Les femmes sont aussi de plus en plus nombreuses à exercer une activité physique ou sportive chaque semaine : en 2015, c'est le cas de 32 % d'entre elles contre 26 % en 2009 ; la part de pratiquants réguliers chez les hommes a très peu progressé durant ces six années (de 31 % à 33 %).

La marche à pied est l'activité physique ou sportive la plus pratiquée par les femmes comme par les hommes. En 2010, 74 % des femmes ayant pratiqué une activité physique ou sportive au cours des quatre dernières semaines ont fait de la marche à pied ; loin derrière, elles sont 21 % à avoir fait de la gymnastique, 20 % de la natation et 18 % du vélo. La marche à pied est également la première activité exercée par les hommes sportifs (61 % d'entre eux) ; elle devance nettement le cyclisme et la course à pied (27 % et 18 %). La course à pied connaît une expansion très rapide. Un quart de la population française court régulièrement. Plus de 30 % des coureurs pratiquent cette activité depuis moins de deux ans. 6 millions de Français affirment courir au moins une fois par semaine.

Les femmes pratiquent peu les sports de raquette. Ainsi, seulement un pratiquant sur trois de tennis, squash, badminton ou tennis de table est une femme ; de même, elles ne représentent qu'un pratiquant sur cinq de sports collectifs (football, basketball, volley-ball, handball, etc.). Les contraintes de temps freinent la pratique de ces sports qui exigent des déplacements. Par ailleurs, même si une évolution est en cours, les sports collectifs donnaient lieu à une médiatisation des équipes masculines. En revanche, les femmes sont surreprésentées en danse (de 62 %), et en gymnastique (79 %).

Selon les disciplines, les pratiquants, femmes ou hommes, présentent des profils d'âge assez similaires. Première activité exercée, la marche à pied se pratique à tout âge : environ la moitié des femmes et des hommes qui en font sont âgés de 50 ans ou plus. La course à pied est, elle, moins prisée par les plus âgés, six pratiquants sur dix ayant moins de 40 ans. Les sports de raquette attirent davantage les plus jeunes, en particulier chez les femmes : 46 % des sportives qui en sont adeptes sont âgées de 16 à 24 ans, contre 30 % de leurs homologues masculins ; c'est aussi le cas pour les sports collectifs (66 % contre 46 %).



Source : INSEE

### Les femmes pratiquent leur activité sportive moins longtemps que les hommes

En 2010, parmi les personnes ayant exercé une activité physique ou sportive le jour où elles étaient interrogées, les femmes y ont consacré en moyenne 19 minutes ce jour-là contre 27 minutes pour les hommes. Les sportifs, en particulier les hommes, privilégient le week-end pour la pratique de leur activité physique ou sportive : environ 18 % des femmes s'exercent le samedi après-midi et 8 % le dimanche matin, contre respectivement 22 % et 14 % des hommes. Le dimanche après-midi, les taux de pratique féminin et masculin sont les plus élevés de la semaine : 23 % des femmes et 26 % des hommes s'adonnent à une activité physique ou sportive.

### La pratique du sport en club ou au sein de structures dédiées est marginale

Que ce soit en semaine ou le week-end, près de huit personnes sur dix, femmes comme hommes, pratiquant une activité physique ou sportive, le font par leurs propres moyens en 2010. Seuls 20 % pratiquent dans le cadre d'une association ou d'un club et 3 % dans le cadre de leur travail ou de leurs études (association sportive d'entreprise, sport universitaire, etc.). La pratique sans recourir à des structures spécifiques est plus importante chez les sportifs les plus âgés. Les jeunes pratiquent plus fréquemment des sports collectifs les obligeant à passer par des structures collectives.

### Se distraire et rester en forme : les principales motivations à la pratique physique ou sportive

En 2010, 79 % des femmes et 83 % des hommes s'adonnant à au moins une activité physique ou sportive déclarent la pratiquer dans le but de se distraire. Pour près des trois quarts des sportifs, le maintien en forme est une source de motivation importante (74 % des femmes et 73 % des hommes). Évacuer le stress est la troisième motivation évoquée, notamment pour les sportives (57 % contre 51 % pour les sportifs).

La recherche de la convivialité constitue un des autres objectifs de la pratique sportive. Près de 50 % des sportifs mettent en avant cet argument, pour 30 %, le sport est également un moyen de faire des rencontres. Les différences de motivation entre femmes et hommes s'atténuent progressivement avec l'âge. Elles sont particulièrement marquées chez les plus jeunes. Parmi les 16 à 24 ans s'adonnant à au moins une activité, 89 % des hommes la pratiquent pour se distraire et 76 % pour passer du temps entre amis, soit respectivement 10 et 11 points de plus que chez les femmes. Par ailleurs, un tiers des hommes pratiquants âgés de 16 à 24 ans font du sport pour dépasser leurs limites, contre seulement 14 % des jeunes sportives. Ces dernières sont 26 % à déclarer pratiquer une activité physique ou sportive pour perdre du poids (9 % chez les jeunes hommes).

Entre 25 et 50 ans, se distraire reste la première des sources de motivation pour 80 % des sportifs, aussi bien chez les femmes que chez les hommes. Devant souvent concilier vie familiale et vie professionnelle, environ deux tiers des pratiquantes et pratiquants de 25 à 50 ans perçoivent le sport comme un moyen d'évacuer le stress. Avec l'âge, la recherche de convivialité dans la pratique physique ou sportive devient secondaire. *A contrario*, rester en forme prend de plus en plus d'importance : cela devient même la première source de motivation des 65 ans ou plus pratiquant une activité physique ou sportive (pour environ 80 % d'entre eux), juste devant se distraire (environ 75 %).

### **Trois fois plus d'hommes que de femmes participent à des compétitions**

En 2015, 17 % des femmes ayant pratiqué régulièrement une activité physique ou sportive au cours des douze derniers mois, dans le cadre d'un club ou d'une association, ont participé à une compétition sportive. Cette proportion est trois fois plus élevée parmi leurs homologues masculins (52 %). Sans surprise, pour les femmes comme pour les hommes, participer à des compétitions est plus fréquent chez les jeunes de 16 à 24 ans. Avec l'âge, la pratique compétitive se réduit, mais plus modérément pour les hommes.

Entre 2009 et 2015, la part de participants à des compétitions a progressé chez les femmes (de 14 % à 17 %) comme chez les hommes (de 48 % à 52 %).

L'augmentation de la pratique en compétition est symbolisée par la progression des inscriptions aux différents marathons. Ainsi, au niveau mondial, le nombre de marathons organisés chaque année dépasse 2 500 quand il y en avait moins de 500 dans les années 70. Le nombre de participants est passé de 1800 à 1,5 million de 1970 à 2016.

L'augmentation de la pratique du sport et l'effet mode aboutissent à transformer le commerce d'équipements. Ainsi, les grands fabricants comme Asics, Adidas ou Nike appliquent de plus en plus les règles du luxe. Ils ouvrent leurs boutiques en centre-ville qui sont de véritables showrooms afin de vendre une image, une ambiance. Ils n'hésitent pas à augmenter les prix sachant que le sportif est prêt à dépenser plus pour se doter des derniers équipements, chaussures, vêtements. La vente sur Internet constitue un défi pour la grande distribution spécialisée qui a souffert avant



de se déporter sur les activités de loisirs. Le marché du sport repose tout à la fois sur d'important effort en matière de marketing et sur l'innovation technique comme en témoignent les nombreux brevets déposés en matière des chaussures de course à pied. En France, en 2016, plus de 10 millions de chaussures de sport ont été vendues pour un chiffre d'affaires de 500 millions d'euros. Le marché connaît une croissance de plus de 10 % par an. En revanche, certains sports et donc les équipements qui y sont attachés sont en repli comme le tennis. Après avoir connu ses heures de gloire dans les années 80 et 90, ce sport du fait des contraintes de lieu et de temps qu'il impose est moins tendance. L'époque est aux activités qui sont facilement compatibles avec des emplois du temps qui sont moins figés aujourd'hui que dans le passé. Les salles de sports ont su s'adapter en allongeant leurs horaires d'ouverture à la différence des structures plus traditionnels que sont les clubs publics. Avec la multiplication des campagnes en faveur de l'activité sportive, voire de la préconisation directe des médecins, le chiffre d'affaires du sport devrait continuer à s'accroître dans les prochaines années.

## LE COIN DES TENDANCES

### Les nouveaux chemins de la philanthropie

La philanthropie qui désigne l'amour du genre humain et, par extension,, les actions altruistes menées par des personnes et/ou des structures privées en faveur d'autres individus, était une valeur tombé en désuétude en France. Depuis quelques années, le développement des Organismes Non Gouvernementales et des fondations l'a réhabilité.

La philanthropie a été pratiquée de tout temps. Longtemps, les églises ont joué en la matière un rôle important en menant des actions en faveur de l'éducation, de la santé, de la solidarité, de la culture, etc. L'apparition de la philanthropie moderne est concomitante avec la montée en puissance du capitalisme et de la démocratie. En France, le mot apparaît dans le dictionnaire de de l'Institut dès 1762. Les premières institutions philanthropiques sont créées au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Aux États-Unis, dès la fin de la Guerre de Sécession, les détenteurs de grandes fortunes s'associèrent avec des représentants du monde politique, économique et culturel afin d'améliorer le niveau d'éducation de la population et d'instituer un minimum de protection sociale. Cette philanthropie s'est développée notamment grâce à un cadre juridique incitatif. La loi Tilden de 1893 permit l'émergence de la fiducie comme mode de gestion. Cette loi facilita la création des fondations qui prirent la forme de trustee. Ainsi, leur nombre est passé de 1915 à 1925 de 27 à plus de 200. Le fondateur de la Standard Oil, John Davison Rockefeller créa, en 1913, la Fondation Rockefeller doté alors de 250 millions de dollars. L'objectif qui lui avait été assigné était de « promouvoir le bien être de l'humanité à travers le monde ». D'autres industriels comme Andrew Carnegie, Andrew Mellon, créèrent également des fondations. La Première Guerre mondiale contribua à enraciner le don dans la société américaine. Les massacres humains, les destructions entraînèrent des mouvements de générosité.

En France, l'organisation de la philanthropie fut plus lente à se dessiner qu'aux États-Unis. Le décret d'Allarde du 2 et 7 mars 1791 et la loi Le Chapelier du 14 juin 1791 en interdisant les corporations et les corps intermédiaires ont freiné l'émergence de structures philanthropiques tout comme l'opposition entre l'église et les gouvernements républicains sous la III<sup>e</sup> République. L'État joua le rôle premier en France dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. En 1885, Alexis de Tocqueville avait alors parfaitement résumé la situation, « les Américains sont enclins à se constituer en groupe pour résoudre leurs problèmes communs tandis que les Français se tournent plus volontiers vers l'État ». Il en fut ainsi jusqu'à la fin des années 60. Conscient que cette situation était préjudiciable au développement culturel français, André Malraux confia à l'un des membres de son cabinet, Michel Pomey, la mission d'étudier le fonctionnement des fondations aux États-Unis. Au retour de son voyage, fut décidée la création de la Fondation de France afin de catalyser la générosité du public. Cette fondation est assez originale car elle gère des missions philanthropiques qui sont confiées par des fondateurs, personnes physiques ou morales. En 2015, la Fondation abrite ainsi 828 fonds de dotation. Aujourd'hui, il existe, selon le Centre français des fonds et fondations, 53 fondations « abritantes » parmi lesquelles figurent la Fondation Caritas France, la Fondation du Judaïsme français, la Fondation du Patrimoine et l'Institut de France.

La loi du 23 juillet 1987 a institué un statut de fondation reconnue d'utilité publique. Ce statut contraignant prévoyait même jusqu'en août 2003 qu'un représentant de l'État siège au sein du conseil d'administration et du conseil de surveillance. La dotation minimale pour une fondation d'utilité publique doit être d'au moins un million d'euros ce qui limite les possibilités de création.

La loi du 4 août 2008 de modernisation de l'économie autorise la création de fonds de dotation. Ce nouveau statut se veut plus souple et plus proche de celui des associations.

En parallèle, des mesures d'incitations fiscales ont été instituées par la loi Aillagon de 2003 tant au profit des particuliers que des entreprises. La loi TEPA de 2007 a prévu une réduction d'impôt pour les contribuables assujettis à l'ISF en cas de versement au profit d'une fondation. La législation en vigueur figure parmi les plus attractives au sein de l'OCDE et a permis un rapide développement des fondations. À la fin de l'année 2016, la France comptait 630 fondations reconnues d'utilité publique, 374 fondations d'entreprise et 1 229 fondations abritées. Par ailleurs, 2 226 fonds de dotation sont dénombrés. Au total, notre pays comptait 4 546 fondations et fonds de dotation en 2016 contre 2 733 en 2011. Les fonds distribués par les dotations se sont élevés à plus de 2 milliards d'euros en 2016. Cette somme atteint 60 milliards de dollars aux États-Unis, pays qui compte plus de 85 000 fondations disposant d'une dotation totale de 865 milliards de dollars. Les dons aux particuliers représentaient en 2015 1,5 % du PIB aux États-Unis contre 0,6 % au Royaume-Uni, 0,15 % en Allemagne et 0,11 % en France.

En France, près de 40 % des créateurs de fondations ont entre 50 et 65 ans et 72 % ont plus de 50 ans. Avec l'émergence de la Net-économie, un rajeunissement est en cours, surtout aux États-Unis.



Dans ce pays, ces dernières années, un renouveau de la philanthropie est constaté. Plusieurs titulaires de grandes fortunes dont certaines liées à la montée en puissance du numérique sont à l'origine de fondations visant à lutter contre la pauvreté, à favoriser l'éducation ou à contribuer à l'amélioration des conditions de vie. La fondation de Melinda et Bill Gates créée en 2000 dispose d'une dotation de 40 milliards de dollars et a distribué, en 2015, pour 4,2 milliards de dollars de concours. Warren Buffet a décidé de contribuer au budget de cette fondation sous la forme d'un don annuel de 1 à 2 milliards de dollars. Bill Gates et Warren Buffet ont lancé, en 2010, un appel, « the giving pledge », aux milliardaires afin qu'ils s'engagent à donner la moitié de leurs actifs de leur vivant ou à leur mort. À la fin du premier semestre 2017, 170 milliardaires avaient accepté de relever le pari pour un montant dépassant 365 milliards de dollars. Mark Zuckerberg et son épouse ont ainsi décidé de donner à terme 99 % des actions qu'ils détiennent dans Facebook à une fondation qui a pour objectifs l'amélioration du potentiel humain et de l'accès à l'éducation ainsi qu'à la santé. Elle a également comme mission de faciliter la recherche scientifique et la transition énergétique.

Selon les études de Marc Abélès et Jérôme Kohler, la philanthropie prend des formes différentes en Europe et aux États-Unis. Dans ce dernier pays, les personnes ou les entreprises à l'origine des fondations mettent en avant leur savoir-faire professionnel. Leur fondation est une vitrine de leur réussite. Elle décline les méthodes qui ont fait leur succès quand en Europe, la discrétion est de rigueur. Les fondations françaises ne mettent guère en avant les entreprises ou les femmes et les hommes qui en sont les créateurs. Elles sont des vecteurs d'image. Néanmoins, une inflexion est en cours. De plus en plus, les fondations françaises déclinent les points forts des entreprises dont elles sont l'émanation (développement durable, valeurs humaines, etc.). Ainsi, la fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE pour l'autonomie et le vivre ensemble reprend des thèmes chers au groupe en intervenant en faveur de l'autonomie par l'éducation, l'entrepreneuriat des jeunes, l'économie sociale et solidaire ou la solidarité entre les générations.

Aux États-Unis, les créateurs de fondation veulent changer le monde quand, en Europe, ils privilégient les actions plus ponctuelles, plus proches du terrain. Cette différence est évidemment liée à la différence de taille mais aussi des rôles respectifs des États de part et d'autres de l'Atlantique. Aux États-Unis, les fondations viennent, en partie, suppléer la défaillance dans certains domaines des structures publiques quand, sur le vieux continent, elles interviennent en supplément. La philosophie des fondations européennes repose sur le mécénat quand, pour les Américains, elle est de nature messianique.

Les fondations reposent sur un ou plusieurs sponsors identifiés et sur des structures organisées. L'émergence des plateformes collaboratives bouscule les canaux classiques de la philanthropie. Sur le modèle des campagnes électorales américaines, des plateformes appellent les Internauts à réaliser des dons en vue de financer des actions humanitaires. Ainsi, l'humoriste, Jérôme Jarre, qui dispose de plus d'1,5 million d'abonnés sur Twitter et de plus de 2 millions sur Facebook a décidé de lancer « Love Army », pour venir en aide notamment au Rohingyas en Birmanie. En utilisant l'arme des tweets, il entend mobiliser l'opinion publique et les entreprises en faveur de ce peuple en proie à des difficultés avec le pouvoir birman.

Sa démarche est appuyée par des vedettes du cinéma et de la blogosphère (Omar Sy, Dj Snake, Mister V, etc.). En quelques jours, Jérôme Jarre a collecté plus de 1 million de dollars pour les Rohingyas. En mars dernier, il avait réussi à acheminer plus de 60 tonnes de vivres en Somalie, touchée par la famine. Au mois de septembre, il a réussi à mobiliser 1,3 million de dollars en faveur des victimes du tremblement de terre qui a frappé le Mexique. Ces nouvelles formes d'actions humanitaires sont-elles éphémères ? Ne sont-elles que des opérations médiatiques ou peuvent-elles s'affirmer dans les prochaines années ? Les acteurs traditionnels soulignent que ces plateformes arrivent, pour le moment, à lever des fonds importants mais qu'elles ne disposent pas des structures de gestion et d'action pour en faire bon usage. Par ailleurs, la nouveauté est toute relative. Les opérations Téléthons ou Sidactions ressemblent aux initiatives de Jarre / Omar Sy.

### Des jeunes en quête de reconnaissance

Le CREDOC et l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) ont réalisé une étude sur le comportement et les attitudes sur 4 500 personnes âgées de 18 à 30 ans. Cette enquête couvre l'ensemble du territoire y compris les territoires ultramarins (La Réunion, la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique).

Cette population comprend deux sous parties, les jeunes de 18-24 ans et les 25-30 ans. Les premiers sont majoritairement étudiants (51 %), célibataires (55 %), sans enfants (88 %) quand les seconds sont le plus souvent en emploi (69 %), en couple (62 %). Plus d'un tiers ont déjà des enfants (39 %). Un peu plus de la moitié des 18-24 ans (58 %) ont un niveau bac ou plus, quand ce taux atteint 64 % chez les 25-30 ans. Les plus jeunes vivent fréquemment chez leurs parents et se restreignent moins que leurs aînés, 55 % contre 62 %. Les dépenses de logement expliquent en partie cet écart.

Le nombre de jeunes Français se déclarant « optimiste » reste faible (20 %) mais est en net progrès par rapport à 2016 (11 %). Cette évolution ne doit pas masquer le fait que dans le même temps, le nombre de jeunes affirmant être inquiets est passé de 15 à 19 %. 4 % se disent même perdus (+ 2 points en un an). Sur un plan plus personnel, les jeunes se déclarent moins « heureux et épanouis » en 2017 qu'en 2016 (9 % contre 21 %). La part des jeunes se considérant comme « triste » progresse en un an de 3 points.

L'état d'esprit des jeunes reste positif mais de peu, 48 % contre 42 % qui sont dans un état d'esprit négatif. En un an, le part de ceux déclarant être dans un état d'esprit négatif progresse de 11 points chez les jeunes garçons contre 7 points chez les jeunes femmes. Néanmoins, ces dernières sont plus nombreuses à être dans cet état d'esprit (47 % contre 37 %). Les 18-24 ans sont les plus nombreux à être négatifs avec une forte progression entre 2016 et 2017 (+13 points). Les non-diplômés ont un regard sombre et expriment un fort pessimisme sur leur avenir. En revanche, les jeunes qui sont en couple avec une personne qui vit dans le même logement et ceux qui ont des enfants résistent mieux au basculement dans un état d'esprit négatif.

Malgré tout, en 2017, 61 % des jeunes sont confiants dans leur avenir ; parmi eux, 10 % sont même très confiants quand 31 % sont inquiets et 8 % sont très inquiets. Par rapport à 2016, le taux des confiants a augmenté de 4 points. Sans surprise, la confiance dans l'avenir est d'autant plus grande que le niveau de diplôme est élevé : 71 % des diplômés du supérieur sont confiants dans leur avenir, alors qu'ils sont 64 % parmi les titulaires du baccalauréat, 54 % parmi les titulaires du CAP/BEP et 48 % parmi les jeunes ayant un brevet des collèges au maximum. L'obtention d'un emploi est une valeur clef pour se déclarer « confiant dans son avenir ». Plus des deux tiers des jeunes ayant un emploi sont dans cette situation. Les jeunes en intérim ou en emploi aidé sont naturellement plus sceptiques sur leur avenir (55 % se déclarent néanmoins confiants).

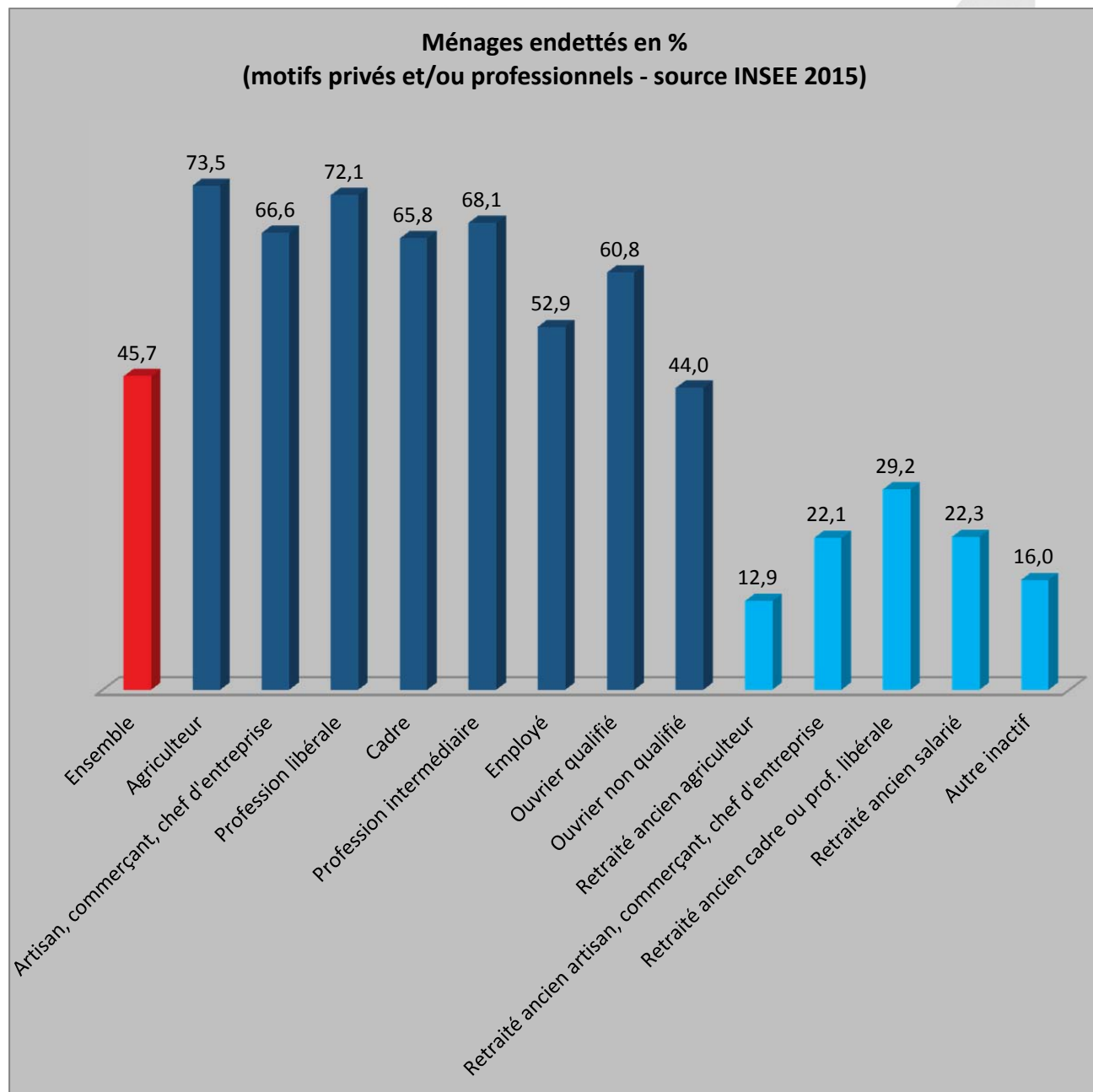
Toujours selon l'étude du CREDOC, les jeunes se déclarant sont majoritairement (60 %) satisfaits de leur vie actuelle. En période de sortie de crise et quand une légère embellie économique se profile, les attentes et les frustrations ont tendance à s'accroître. En 2017, cette tendance est observée chez les jeunes qui sont moins satisfaits (62 points) qu'en 2016. Après plusieurs années difficiles, les jeunes considèrent ne pas bénéficier des premiers fruits de la croissance à la hauteur des sacrifices passés.

Malgré tout, l'enquête Conditions de vie et aspirations de 2017 du CREDOC souligne que la situation des moins de 30 ans s'améliore sur plusieurs points. Ils sont moins nombreux qu'en 2016 à s'imposer des restrictions sur leur budget (-5 points), à souffrir de nervosité (-7 points) ou encore d'insomnies (-2 points). L'écart entre amélioration des conditions de vie et appréciation de leur situation témoigne d'une progression de leurs attentes vis-à-vis de la société dans un contexte de reprise économique. Depuis plusieurs années, les revendications des jeunes ne se sont pas traduites par des manifestations d'ampleur comparable à celles intervenues par le passé. Pour le moment, le changement des règles d'admission dans les universités n'a pas donné lieu à une réelle contestation. Pour autant, les jeunes considèrent ne pas être réellement associés à la vie de la société. Ainsi, plus d'un jeune sur deux (55 %) estime que son avis ne compte pas réellement au sein des espaces dans lesquels il évolue (entreprise, école, université, association, club de loisir ou de sport, etc.). 30 % estiment que ce défaut d'écoute est lié à leur âge. Ce taux s'accroît depuis plusieurs années. 76 % des jeunes estimaient que la société française n'accorde pas une place aux jeunes.

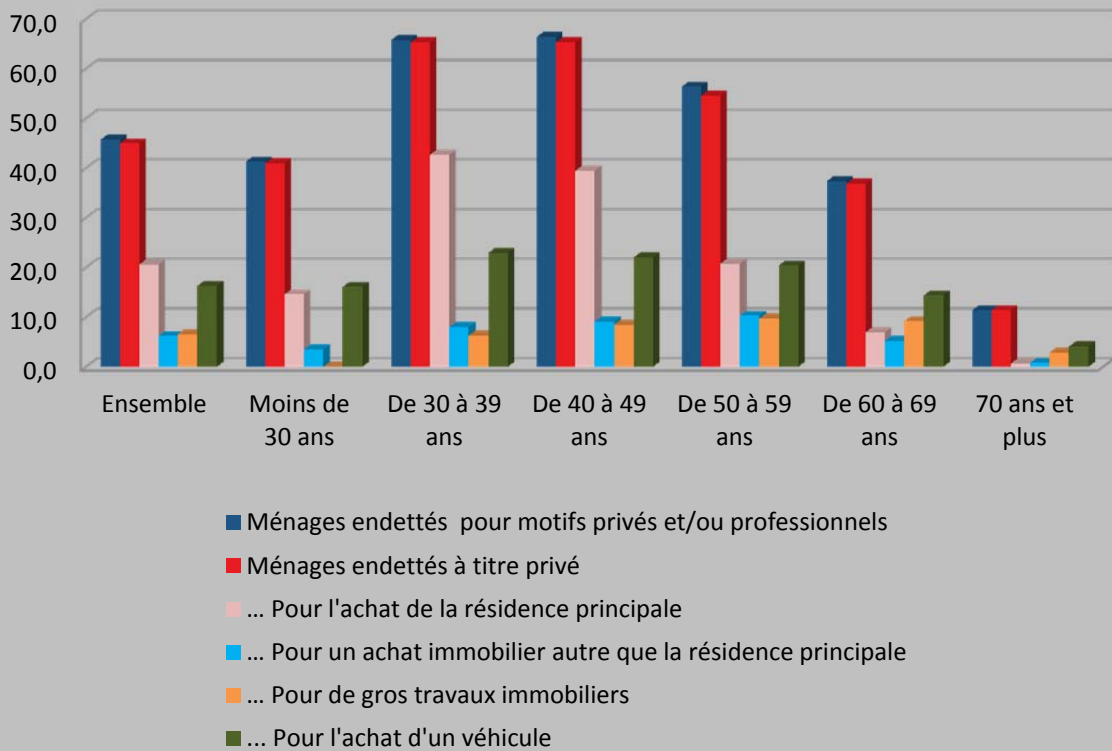
## LE COIN DES GRAPHIQUES

### L'endettement des ménages français

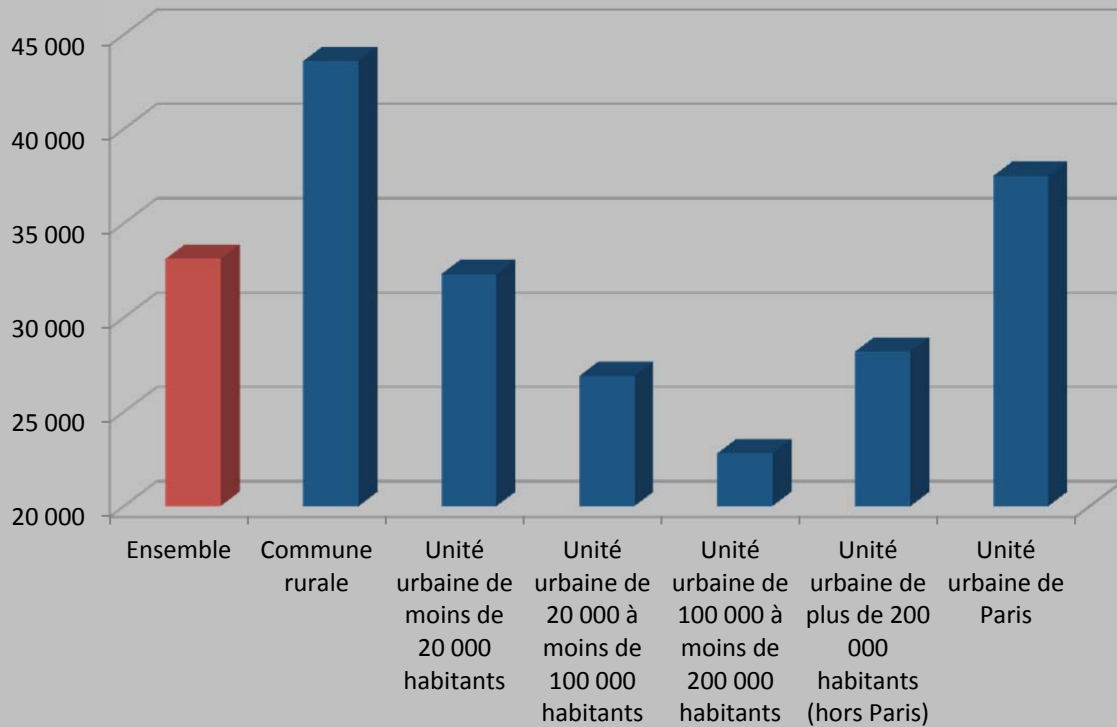
Près d'un ménage sur deux est endetté en France. Si pour la très grande majorité, cet endettement est associé à l'achat de sa résidence principale, pour les agriculteurs, il est lié à l'activité professionnelle (achat des terres, équipements). Près des trois quarts des agriculteurs devaient, en 2015, effectuer des remboursements au titre des emprunts qu'ils avaient contractés.



**Proportion de ménages endettés en % (2015 source INSEE)**



**Montant moyen de l'endettement à titre privé et/ou professionnel (en euros - source INSEE)**



Source : INSEE



## LE COIN DE L'AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

### Dimanche 3 décembre

Au Japon, la Banque centrale publiera les données monétaires du mois de novembre.

### Lundi 4 décembre

Au Japon, il faudra suivre l'indice de confiance des consommateurs.

En Espagne, sera connu le taux de chômage d'octobre.

En Grèce, sera publié le résultat du PIB du 3<sup>e</sup> trimestre.

Pour l'Union européenne, il faudra regarder l'indicateur Sentix sur la confiance des investisseurs.

Au Royaume-Uni, seront rendus publics l'indice PMI construction et l'indice des ventes au détail de novembre.

Aux États-Unis, il faudra regarder l'indice ISM de New-York de novembre et les commandes d'usines du mois d'octobre.

### Mardi 5 novembre

En Chine, sera publié l'indice PMI des services pour le mois de novembre.

En France, les résultats de la balance commerciale d'octobre seront connus.

En Espagne, il faudra suivre la production industrielle du mois d'octobre.

L'indice PMI des services sera communiqué pour l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, l'Union européenne, le Royaume-Uni et les États-Unis. L'indice PMI composite sera publié pour l'Union européenne, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les États-Unis.

Au Royaume-Uni, il faudra regarder l'indice Halifax sur le prix des maisons pour le mois de novembre.

Pour l'Union européenne, une version affinée du PIB du 3<sup>e</sup> trimestre sera publiée. Les ventes au détail d'octobre seront connues.

Aux États-Unis, il faudra suivre l'indice Redbook du 27 novembre, l'indice d'optimisme économique IBD/TIPP de décembre et l'indice ISM non manufacturier de novembre.

### Mercredi 6 décembre

#### Journée de la constitution espagnole

En Allemagne, il faudra regarder les commandes d'usine d'octobre.

La BCE se réunit mais la politique monétaire ne figure pas à l'ordre du jour.



Au **Royaume-Uni**, une version affinée de la croissance du 3<sup>e</sup> trimestre sera communiquée.

Aux **États-Unis**, il faudra regarder les variations de stocks bruts au 1<sup>er</sup> décembre et l'évolution trimestrielle du coût de la main d'œuvre.

#### **Jeudi 7 décembre**

En **Chine**, la Banque centrale se réunit et débattrà de ses taux directeurs.

En **France**, les résultats de l'exécution budgétaire d'octobre seront publiés.

En **Grèce**, le taux de chômage de septembre sera connu.

Aux **États-Unis**, il faudra suivre les résultats du crédit à la consommation du mois d'octobre.

Au **Japon**, seront communiqués des données sur la croissance du 3<sup>e</sup> trimestre et les résultats de la balance commerciale d'octobre.

#### **Vendredi 8 décembre**

En **Chine**, les résultats de la balance commerciale de novembre seront communiqués.

Au **Japon**, il faudra suivre la publication de l'enquête « Economy Watchers », « prévisions » et « conditions actuelles » de novembre.

En **Allemagne**, seront publiés les résultats de la balance commerciale d'octobre.

En **France**, sera rendue publique la production industrielle d'octobre.

En **Grèce**, il faudra suivre le taux d'inflation de novembre.

Au **Royaume-Uni**, seront communiquées la production industrielle et la balance commerciale d'octobre.

Aux **États-Unis**, seront attendus les résultats de l'emploi pour le mois de novembre (taux de chômage, taux de participation au marché du travail, heures hebdomadaires moyennes, revenu horaire moyen). Seront également communiqués l'indice de confiance Reuters / Michigan de décembre, les stocks de gros de novembre et le décompte des forages pétroliers.

#### **Samedi 9 décembre**

En **Chine**, l'indice de la consommation de novembre sera connu.

**LE COIN DES STATISTIQUES**

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Zone euro	Royaume Uni
<b>PIB</b> <i>Mds d'euros</i> 2017	<b>2 225</b>	3 133	1 672	1 114	10 741	2 367
<b>Croissance du PIB T3 sur un an en %</b> sept. 2017	<b>2,2</b>	2,8	1,8	3,1	2,5	1,5
<b>Inflation en % - nov.2017</b> *octobre	<b>1,2</b>	1,8	0,9	1,7	1,5	3,0*
<b>Taux de chômage en % - oct 2017</b>	<b>9,4</b>	3,6	11,1	16,7	8,8	4,2
<b>Dépenses publiques en % du PIB 2016</b>	<b>56,5</b>	44,3	49,6	42,4	47,8	42,1
<b>Solde public en % du PIB</b>	<b>-3,4</b>	+0,9	-2,4	-4,5	-1,5	-3,0
<b>Dettes publiques en % du PIB 2016</b>	<b>96,5</b>	68,3	132,6	99,4	91,4	85,4
<b>Balance des paiements courants en % du PIB août 2017</b>	<b>-1,1</b>	7,8	2,7	1,8	3,0	-3,0
<b>Échanges de biens en % du PIB – juillet 2017</b>	<b>-2,8</b>	7,6	2,7	-2,1	2,2	-7,4
<b>Parts de marché à l'exportation en % 2017</b>	<b>3,0</b>	8,0	2,8	1,7	25,2	2,4
<b>variation depuis 1999 en %</b>	<b>-49,7</b>	-21,0	-39,4	-16,5	-27,1	-53,1

Sources : Eurostat – Insee

**LA LETTRE ÉCONOMIQUE DU CERCLE DE L'ÉPARGNE**

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christophe Andersen

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet de la mention de la source : Cercle de l'Épargne.

**Le Cercle de l'Épargne**

104/110 Boulevard Haussmann • 75008 Paris

Tél.: 01 76 60 85 39 • 06 03 84 70 36

[contact@cercledelepargne.fr](mailto:contact@cercledelepargne.fr) • [www.cercledelepargne.fr](http://www.cercledelepargne.fr)

**Le CERCLE DE L'EPARGNE  
est partenaire d'AG2R LA MONDIALE  
et de l'association d'assurés  
AMPHITEA**